

En 2022, je vote pour
Affirmer que l'enfance et la jeunesse sont une priorité nationale

Chaque enfant a droit au respect dû à sa personne, à une éducation sans violence, à la garantie d'un cadre de vie décent et sécurisant, à des réponses appropriées à ses besoins fondamentaux. Tel est le leitmotiv de la CNAPE depuis plus de 70 ans. Telle est la mission des associations qu'elle fédère. Ce sont près de 28 000 professionnels et 8 000 bénévoles qui accompagnent et accueillent chaque jour plus de 250 000 enfants, adolescents et jeunes adultes.

Forte de son expertise unique fondée sur le savoir-faire de ses membres et de son ancrage territorial avec ses 18 délégations régionales, elle s'engage au quotidien auprès des enfants et de leur famille, des professionnels et des associations à leurs côtés.

Jamais autant qu'aujourd'hui, la CNAPE n'a ressenti le besoin de reconsidérer les solidarités, de revaloriser les métiers dits « d'utilité sociale », de décroquer les politiques publiques afin d'avoir enfin une action globale cohérente à destination des enfants, des jeunes et de leur famille.

Autour de quatre axes, la fédération décline des préconisations réalistes et réalisables. Elle invite les candidats à l'élection présidentielle à s'en saisir. Il est grand temps de faire de l'enfance et de la jeunesse une priorité nationale.

Pour découvrir [les quatre axes du plaidoyer](#) de la CNAPE.
Pour découvrir [les propositions](#) de la CNAPE.

CONTACT

**Marie-Charlotte
Lanniée**

Responsable de la
communication

01 45 83 07 00

mc.lanniece@cnape.fr